

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du MERCREDI 22 MAI 2024 à 18 h 30
Mairie - Salle du Conseil**

N° DCA2024-05-22/07

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sandrine BUISSON – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Saïda HADDOUR – Marc LOCATELLI –
Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS ;

Alain COSTA – Bénédicte ESPINASSE – Cyril KERGADALLAN – Antipas TOUATAM.

Excusée avec procuration : Lucienne THABUIS (procuration à Saïda HADDOUR).

Excusés : Sylvie CHARNAUD ; Stéphane DEVILLE-CAVELLIN – Benoît MARCHAL – Etienne RIFFAULT.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : treize

**Objet : PROJETS D'ETABLISSEMENT DES MULTI-ACCUEILS PETITE ENFANCE
POM'CANAILLE et ROCK'CŒUR**

Les structures multi accueil de La Roche-sur-Foron sont actuellement composées de 38 berceaux répartis sur deux sites, Pom'Canaille et Rock'cœur.

Le Conseil d'administration est informé de la nécessité de mettre en place un projet d'établissement pour les structures accueillant les enfants de moins de 6 ans.

Le projet d'établissement présente les orientations de la commune sur l'accueil du jeune enfant et de sa famille. Il comprend :

- un projet d'accueil ;
- un projet éducatif ;
- un projet social.

Le projet d'établissement vient dans la complémentarité du règlement de fonctionnement des structures.

Ces éléments contractuels peuvent être ajustés, mis à jour au regard de la réalité du terrain et de l'évolution de la réglementation.

Un document avalisé par la CAF est présenté pour chacune des structures.

Après avoir pris connaissance de ces documents,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** les projets d'établissement présentés pour les Multi-accueils Pom'Canaille et Rock'cœur.

Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 22 mai 2024

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture
de Bonneville le **29 MAI 2024**
Publié le **29 MAI 2024**
Notifié le **29 MAI 2024**
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

